

Procès-verbal des délibérations du conseil Municipal du 18 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire, par son Maire, Monsieur Hugues BRUN, par convocation en date du 10 décembre 2024, s'est réuni, à la Mairie. La séance a été publique.

Date d'affichage de la convocation : 10 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers votants : 10

Etaient présents : Mmes et Mrs BRUN Hugues, GENNETEAU, BRUN Etienne, MARIN Patrick, DESBOIS,

MARIN Jean-Hervé, VERAN, GOUTARD, DUMAS

Etaient absents excusés »: Mmes TAPHANEL, BERTRAND, DURAND, Mr GUIGNON

Etaient absents: Mmes DE ARAUJO, Mr JAMONEAU

Madame BERTRAND Vanessa avait donné procuration à Monsieur BRUN Hugues

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer. Monsieur le Maire ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Madame GENNETEAU a été élue secrétaire de séance.

DELIB2024-69 - Aménagement des abords du Collège : Demande de FDSR 2025

Il sollicite à l'unanimité (9 votants) le FDSR 2025 auprès du Conseil Départemental soit 18 736.00 € au titre de l'enveloppe « socle » et 56 264.00 € au titre de l'enveloppe « projet » afin de financer une partie des travaux d'aménagement des abords du Collège

DELIB2024-70 - Aménagement des abords du Collège : Fonds de concours CCTOVAL

Ces travaux de voirie étant essentiellement destinés pour le stationnement des bus, l'entrée au collège et le stationnement des véhicules lors des arrivées et des départs des élèves des 8 communes allant au collège, il sollicite à l'unanimité (9 votants) un fonds de concours auprès de la CCTOVAL d'un montant de 100 000.00 €.

DELIB2024-71 – SIEIL : modification des statuts

Il approuve à l'unanimité (9 votants) l'adhésion au SIEIL des Communautés de Communes du Castelrenaudais et Loches Sud Touraine, pour la compétence « éclairage public ».

DELIB2024-72 - Demande de subvention de l'association ECB

Il attribue à l'unanimité (9 votants) une subvention d'un montant de 1 000.00 € à l'association ECB, à l'occasion de l'évènement Culture d'Hiver du samedi 2 novembre 2024.

DELIB2024-73 – Demande de subvention à l'association ACT

Il attribue à la majorité absolue (10 votants, arrivée de Mr GOUTARD, 9 voix pour, 1 abstention) une subvention à l'ACT d'un montant de 2 023.00 € relatif aux frais d'achat des poudres, de DJ et de photographe, à l'occasion de l'évènement « Lat'Run Color » du samedi 5 octobre.

<u>DELIB2024-74 – Conseil d'administration du Collège : désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant</u>

Il désigne à l'unanimité (10 votants) Madame GENNETEAU Cécile, membre titulaire et Monsieur BRUN Hugues, membre suppléant à siéger au conseil d'administration du Collège.

<u>DELIB2024-75 – Reprise du contrat de l'antenne SFR par la société VALOCIME</u>

Il accepte à l'unanimité (10 votants) la dénonciation du contrat avec la société HIVORY pour la location de l'antenne relais au stade avant le 31 décembre 2024 et autorise le Maire à effectuer les démarches de négociations auprès de la société VALOCIME ainsi que la société HIVORY, à signer toutes les pièces se rapportant à cette décision.

<u>DELIB2024-76 – Personnel : création d'un poste de Chef d'équipe contractuel au service technique chargé de l'entretien des locaux à raison de 20/35^{ème} du 09/01/2025 au 08/01/2026 recruté par voie <u>de contrat à durée déterminée pour une durée de 6 mois maximum</u></u>

Il approuve à l'unanimité (10 votants) la création du poste de chef d'équipe aux conditions énoncées ci-dessus.

<u>DELIB2074-77 – Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps complet exerçant les fonctions d'agent d'entretien polyvalent des espaces verts au 01/01/2025</u>

Vu l'expiration du contrat de l'agent au 31 décembre 2024, il approuve à l'unanimité (10 votants) la création dudit poste.

DELIB2024-78 - Mise en place du temps partiel dans la collectivité

Compte tenu de la demande d'un agent pour un aménagement du temps de travail hebdomadaire à temps partiel pour raisons familiales pour une durée 8 mois, il défit à l'unanimité (10 votants) un cadre réglementaire, à savoir : le travail en demi-journée ou journée entière en accord avec l'employeur et l'agent.

DELIB2024-79 - Mise à jour du tableau des effectifs

Compte tenu des modifications réalisées, il accepte à l'unanimité (10 votants) le tableau des effectifs mis à jour et transmis aux élus au préalable de cette séance.

DELIB2024-80 - Ouverture des dimanches 2025 du magasin SUPER U de Savigné sur Lathan

Il accepte à l'unanimité (10 votants) l'ouverture de 4 dimanches en 2025, à savoir : 7 décembre 2025, 14 décembre 2025 et 28 décembre 2025.

<u>DELIB2024-81 – Décisions modificatives</u>

Il approuve à l'unanimité (10 votants) les décisions modificatives au budget telles qu'elles sont présentées.

Départ de Monsieur BRUN Etienne.

DELIB2024-82 – Tarifs et conventions d'utilisation des salles communales

Il fixe à l'unanimité (9 votants) les tarifs de la location de la salle des fêtes, applicables au 1^{er} janvier 2025, à savoir :

•	Habitant de la commune (sans vaisselle)	250.00€
•	Habitant de la commune (avec vaisselle)	300.00€
•	Habitant hors commune juin, juillet, août, septembre (sans vaisselle)	250.00€
•	Habitant hors commune juin, juillet, août, septembre (avec vaisselle)	300.00€
•	Vin d'honneur pour habitant de la commune (salle du bar)	60.00€

31 décembre 500.00 €
Association de la commune : 2 gratuités (AG comprise)
 Puis 75.00 €
Association hors commune : 200.00 €
Organisme divers A titre exceptionnel (sur accord)
Chèque de caution ménage pour association 100.00 €
Chèque de caution ménage pour habitant de la commune 100.00 €
Chèque de caution ménage pour habitant hors commune 100.00 €

Et autorise le Maire ou un Adjoint à signer toutes les conventions relatives à cette décision.

Questions diverses:

• Cérémonie des vœux du Maire : dimanche 26 janvier à 10 h 30

• Au fil du Jazz : vendredi 7 février à la salle des fêtes

• Conseil municipal: mardi 7 janvier à 19 h 30

Le Maire, La Secrétaire de Séance,

Hugues BRUN Cécile GENNETEAU